AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que les règlements :

2020-571 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue de la Sapinière par la municipalité pour la période hivernale 2020-2021 ;

2020-572 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin Lebeau par la municipalité pour la période hivernale 2020-2021 ;

2020-573 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel du chemin du Lac-Vert par la municipalité pour la période hivernale 2020-2021 ;

2020-576 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel de la rue Georges par la municipalité pour la période hivernale 2020-2021 ;

Ont été adoptés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 20 novembre 2020 et sont en vigueur.

Les règlements sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488, route Principale, à Wentworth-Nord durant les heures régulières de travail, soit de 8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi ainsi que sur notre site web.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 26e jour de novembre 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 26e jour de novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26e jour de novembre 2020

Marie-France Matteau
Directrice générale et Secrétaire-trésorière